

Appel à manifestation d'intérêt Webinaire 13 février 2024

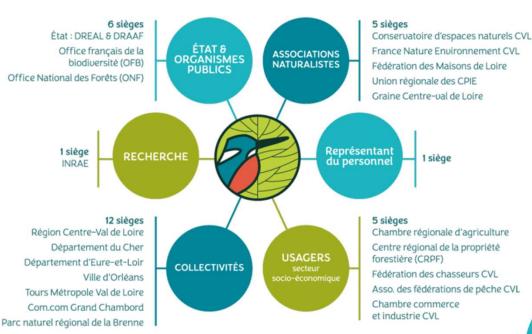
Projet de zone test agricole

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr



L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

Une communauté d'acteurs unis pour coopérer en faveur de la biodiversité



Etablissement créé en 2019, initiative conjointe Etat / Région

Collectif de 22 structures membres :

- Travail collaboratif pour vision et projets partagés
- L'ARB ne se substitue pas aux acteurs régionaux

Rôle:

- Portail d'entrée sur la biodiversité
- Facilite l'action, donne envie d'agir
- Apporte des solutions concrètes et cohérentes

CONNAITRE ET OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE SENSIBILISER, FORMER ET COMMUNIQUER SUR LA BIODIVERSITÉ ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LES TERRITOIRES ANIMER LE COLLECTIF ARB

Projet « zone test agricole » : contexte

Issus du séminaire interne 2021 sur agriculture et biodiversité

Projet volontariste sur la réintégration de la biodiversité en secteur agricole, avec le souhait qu'il soit porté par l'ARB du fait de son caractère fédérateur

- Pourquoi cette démarche ?
 - Onstat d'un déclin massif de la biodiversité, notamment en milieu agricole
 - Volonté de tester des solutions, en Centre-Val de Loire, à une échelle cohérente vis-à-vis de l'effet sur la biodiversité
 - Avec une approche transversale (croisement acteurs / thématiques)



Projet « zone test agricole » : partenaires actuels

Des membres de l'ARB, un collectif qui sera élargi aux partenaires locaux (collectivités, coopératives...)





Projet « zone test agricole » : grandes lignes

« Accompagner jusqu'en 2031 un territoire de plaine agricole volontaire pour améliorer la biodiversité en préservant la viabilité agricole »

- Composantes de ce projet ?
 - Projet démonstratif et reproductible : 1 zone de pédagogie par l'exemple
 - **Evaluer la prise de risque** économique des agriculteurs et étudier la faisabilité d'une caisse de sécurisation pour rassurer / inciter
 - Suivis incidence des pratiques : biodiversité, rendements et revenus agricoles
 - Différents leviers: maintien / renforcement des infrastructures agroécologiques, pratiques culturales (allongement rotation, baisse recours phytosanitaires...)
 - Un volet sociologique, voire sur la santé des agriculteurs



Avec qui? Quels engagements?

● Un collectif d'agriculteurs engagés, informés et associés aux réflexions = les principaux acteurs en mettant en place sur leurs exploitations les orientations définies collectivement

■ AVEC QUELS ENGAGEMENTS ET QUELS BÉNÉFICES ?

Chaque agriculteur s'engagera sur la durée du projet (2024-2031) :

- À permettre la réalisation de suivis sur son exploitation;
- À fournir les données utiles aux analyses technico-économiques;
- À s'investir dans la co-construction et la mise en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité;
- À partager son expérience.

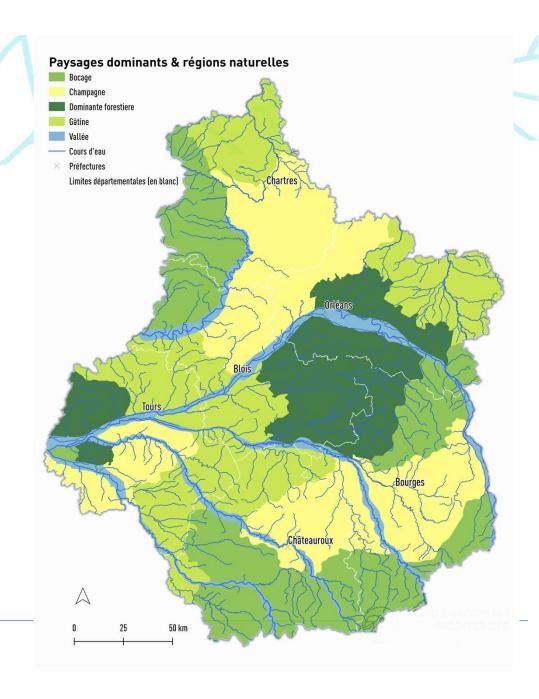
En contrepartie, l'agriculteur bénéficiera :

- D'un accompagnement individuel et collectif assuré par l'animateur du projet et les partenaires;
- De l'expertise d'un conseiller agronome;
- D'un appui à la recherche de financements accompagnant les changements de pratiques;
- Des rencontres techniques et des visites qui seront organisées.



Où?: choix via Appel à Manifestation d'Intérêt

- Pour déterminer le collectif volontaire situé en plaine agricole avec qui déployer cette expérimentation
- Une zone géographique représentative des grandes plaines agricoles régionales
- Un secteur de plusieurs centaines d'ha avec une grande proportion d'agriculteurs volontaires



Quelle plus-value par rapport aux dispositifs existants?

- ▶ Apporter de la convergence entre les différents dispositifs existants, agricoles et naturalistes
- ▶ La caisse de sécurisation est une démarche innovante en France
- Une approche différente car à la croisée des thématiques sur un même territoire
 - ▶ Impacts agronomiques, économiques, environnementaux
 - Travail sur les attentes sociales
 - Partage d'expérience
 - Travail avec les riverains
 - Projet associant les partenaires locaux





Moyens et calendrier du projet

Financement

- Separation 2024-2031 financée via LIFE Biodiv'France + Région + ARB
- Suivis naturalistes et agronomiques : à déterminer
- Voir outils financiers agricoles mobilisables (accompagnement technique...)?

Calendrier

- Mai : choix du collectif d'agriculteurs / espace géographique
- ▶ Recrutement animateur·trice automne 2024
- Un projet déployé de fin 2024 à fin 2031



Comment candidater?

- Candidatures jusqu'au 31 mars 2024
- **Informations** suivantes :
 - Nom des structures / groupements d'agriculteurs candidats
 - Nom et coordonnées des personnes référentes
 - Liste des communes concernées
 - Carte de la zone géographique proposée
 - ▶ Brève description : territoire / groupe d'agriculteurs / travaux en cours, motivation pour ce projet
- Choix candidature retenue en mai 2024



Questions posées

- Un collectif c'est combien d'agriculteurs (2, 5, 10)?
- Qu'est ce qui définit un groupement d'agriculteurs ?
- Quelle surface cela doit-il représenter ?
- Doit-il y avoir une continuité territoriale de toutes les exploitations du groupement ?
- Un groupe d'agriculteur bio pourrait-il candidater ?







Les partenaires de la démarche :



www.biodiversite-centrevaldeloire.fr